Alors que Canal+ lance sa nouvelle saison de la série « Validé », l'un des acteurs principaux est toujours incarcéré au Maroc

11/10/2021 à 9h03



La blague était très mauvaise. Les propos ont blessé. Mais la sentence est chèrement payée. Alors que la saison 2 de la série sur le rap « Validé » arrive ce soir sur Canal +, le comédien Brahim Bouhlel, qui y tient un des rôles principaux, est toujours incarcéré au Maroc. Le 21 avril, il a été condamné à huit mois de prison à la suite d'une vidéo parodique, filmée quelques semaines plus tôt à Marrakech dans un cadre privé, mais qui a fini sur les réseaux sociaux.

Sammy Tami, qui apparaît également sur les images, a écopé de douze mois de prison et est incarcéré avec lui. Un troisième homme, Hedi Bouchenafa, a réussi à quitter le pays avant le début de l'enquête. Après plusieurs appels et demandes de grâce, le comédien de 25 ans « a pris son mal en patience et s'est finalement résigné à purger sa peine jusqu'au bout », confie un proche. Il devrait retrouver la liberté début décembre. Sammy Tami, quant à lui, devra attendre quatre mois supplémentaires. Les deux amis sont incarcérés dans des

conditions difficiles, à quinze détenus dans une cellule de 30 m 2. Les parloirs, fermés depuis le mois de juillet à cause du Covid, ont rouvert depuis quelques jours.

C’est pour le tournage d’un film de Mohamed Hamidi, avec Kad Merad, que le comédien franco-algérien de 25 ans s’était rendu au Maroc. Sur les images de quelques minutes, tournées dans un restaurant début avril, Brahim Bouhlel et ses deux amis se filmaient à côté de trois enfants marocains, proférant des insultes sur eux et leurs mères. La vidéo, parodie extrêmement maladroite selon les auteurs eux-mêmes, a beaucoup choqué l’opinion publique marocaine, qui l’a jugée insultante. Brahim Bouhlel s’est excusé quelques jours après. Mais la justice marocaine a tranché.

[…]

Le Parisien

En Lien :

> *L'humoriste franco-algérien Bouhlel Brahim, de la série «Validé» créée par Canal+, placé en GAV pour avoir véhiculé des clichés dégradants au Maroc (MàJ : Condamné a 8 mois ferme) — https://t.co/LpXfWtcuLr pic.twitter.com/0JdzIY25ZE*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 22, 2021*